

République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault
Arrondissement de Béziers

N°2014 001844

OBJET :

**Contrat de prêt à usage
parcelle B613 commune
de Lézignan-la-Cèbe**

Réf. : CB/sgb/ia

Le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Vu la délibération N°001325 du conseil communautaire du 14 avril 2014 sur l'installation du conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée,

Vu le procès-verbal d'élection du Président du 14 avril 2014 portant élection de Monsieur Gilles D'ETTORE en qualité de Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ;

Vu l'article L 5211-10 du CGCT, qui indique que le Président de la Communauté d'Agglomération peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception de certaines matières dûment énumérées ;

Vu la délibération N°001358 du conseil communautaire du 24 avril 2014 accordant à Monsieur le Président, par délégation et pour la durée de son mandat, des attributions de l'organe délibérant et notamment autorisant Monsieur le Président, à passer les conventions de mise à disposition ;

Considérant que les services techniques de la CAHM entreposent des matériaux sur une partie de la parcelle B613 située sur la commune de Lézignan-la-Cèbe et appartenant à la société coopérative Les Vignobles Montagnac ;

DECIDE

- **Article 1** : De signer un contrat de prêt à usage à avec la société coopérative Les Vignobles Montagnac domiciliée 15 route d'AUMES 34530 MONTAGNAC, pour l'occupation d'une partie de la parcelle B613 située à Lézignan-la-Cèbe.

- **Article 2** : D'accepter cette mise à disposition à titre gratuit.

- **Article final** :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions du Président de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée.

Fait à SAINT- THIBERY, le 19 mars 2020

